

198837

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/12/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AVALIS CONSTRUCTION
Objet social : Maçonnerie générale.
Siège social : 172 chemin des Muls, 06580 PEGOMAS.
Capital : 1 000 €. Durée : 99 ans.
Président : M. PEREZ BRAVO Julien, demeurant 172 chemin des Muls, 06580 PEGOMAS.

Admission aux assemblées et droits de votes : Une action donne une voix.
Clause d'agrément : Libre.
Immatriculation : Au RCS de GRASSE.

198833

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA COLLE-SUR-LOUP du 14/12/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI BOUSCARLETA
Siège social : 174 petit chemin des Caillades, 06480 LA COLLE-SUR-LOUP.
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse destinés à réaliser l'objet.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.

Capital social : 1 000 Euros.
Gérance : Julien ROGER demeurant 174 petit chemin des Caillades, 06480 LA COLLE-SUR-LOUP.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas accordé par le gérant.

Immatriculation de la société au RCS d'ANTIBES.
Pour avis.
La gérance.

198828

EUREKA

Société civile

au capital de 99 091,86 €

Siège social : 37 rue Verdi, 06000 NICE

438 088 833 RCS NICE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant procès-verbal en date du 2 mars 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 51 boulevard de Montréal, le Clos Fabron, bâtiment C, 06200 NICE.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au RCS de NICE. Le représentant légal.

198843

AIR & D

Société à responsabilité limitée

au capital de 10 000 €

Siège social : 127 rue d'Antibes,

06400 CANNES

797 718 319 RCS CANNES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Aux termes du PV du 04 janvier 2021, l'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : OAK EDITION. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de CANNES.

198820



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

1^{ER} AVIS - COMMUNE DE PEGOMAS - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Par arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2020 l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté n°F-093-17-P-0117 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune de PEGOMAS n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le dossier d'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de PEGOMAS, 169 avenue de Grasse, 06580 PEGOMAS, du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30.

Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 10 mars 2020, M. Henri CAMMAS, Ingénieur électronicien en retraite, comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune : PEGOMAS
Date : 25 janvier 2021
Heure : De 8H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30

Lieu : Hôtel de ville, 169 avenue de

Grasse, 06580 PEGOMAS
Commune : PEGOMAS
Date : 3 février 2021
Heure : De 8H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30

Lieu : Hôtel de ville, 169 avenue de Grasse, 06580 PEGOMAS
Commune : PEGOMAS
Date : 18 février 2021
Heure : De 8H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30

Lieu : Hôtel de ville, 169 avenue de Grasse, 06580 PEGOMAS
Commune : PEGOMAS
Date : 26 février 2021
Heure : De 8H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30

Lieu : Hôtel de ville, 169 avenue de Grasse, 06580 PEGOMAS

La personne responsable du projet est :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer
Service de l'État dans les Alpes-Maritimes

Direction départementale des territoires et de la mer

CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques

147 boulevard du Mercantour, 06286 NICE Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de PEGOMAS, 169 avenue de Grasse, 06580 PEGOMAS, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 25 janvier 2021 au vendredi 26 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière com-

plémentaire depuis le lien suivant : <https://www.registredemat.fr/ppri-pegomas> ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élabo-ration du PPR d'inondations de la commune de PEGOMAS

Mairie de PEGOMAS - Hôtel de ville
169 avenue de Grasse
06580 PEGOMAS
ou par email à l'adresse suivante : ppri-pegomas@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 inclus, de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30 en mairie de PEGOMAS, 169 avenue de Grasse, 06580 PEGOMAS.

A l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le préfet à la mairie de PEGOMAS pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

198831

SCI du 28 Rue de l'Étang

SCI au capital de 914,69 €

Siège social : 1001 avenue de la Batterie,

le Commodore L83,

06270 VILLENEUVE-LOUBET

338 581 689 RCS ANTIBES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 1001 avenue de la Batterie, le Commodore L83, 06270 VILLENEUVE-LOUBET au 69 cours Albert Manuel, 14600 HONFLEUR à compter du 01/01/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention RCS LISIEUX.
Pour avis.
La gérance.

198832

SCI VALAZUR L.J

SCI au capital de 3 048,98 €

Siège social : 1001 avenue de la Batterie,

le Commodore L83,

06270 VILLENEUVE-LOUBET

350 482 956 RCS ANTIBES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 1001 avenue de la Batterie, le Commodore L83, 06270 VILLENEUVE-LOUBET au 69 cours Albert Manuel, 14600 HONFLEUR à compter du 01/01/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention au RCS LISIEUX.
Pour avis.
La gérance.

198830

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 décembre 2020. Dénomination : BLEU FONCE. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 40 rue Bricka, 06160 JUAN-LES-PINS. Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers en question. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 100 Euros. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donnée par une décision extraordinaire. Gérant : Monsieur Pascal Mathias BAENNINGER, demeurant 68 Paulistrasse, 08834 SCHINDELLEGI, (Suisse). Gérant : Monsieur Stephan Michael RATHGEB, demeurant 54 boulevard Gambetta, 06000 NICE. La société sera immatriculée au RCS d'ANTIBES.